

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 14 mai 2025

Avant-première de « JE ÉTAIT UNE AUTRE » :
un film financé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme,
la collectivité au cœur des solidarités, qui porte
une politique forte de prévention des violences intrafamiliales.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 2

AUX CÔTÉS DES
PUYDÔMOIS À TOUS
LES ÂGES DE LA VIE

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a présenté en avant-première, mercredi 14 mai 2025 à l'opéra de Clermont-Ferrand, le film « Je était une autre ». Ce film est la concrétisation d'une action collective conjointe des services du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (qui, de plus, a financé la réalisation du film) et de la réalisatrice Manon Salmon. Cette action avait vocation à réunir, durant deux années de tournage, des femmes qui ont vécu des violences conjugales et intrafamiliales qui ont voulu témoigner de leurs expériences en direction de celles et ceux qui ferment encore les yeux, en direction des proches des victimes ou des professionnels qui par méconnaissance ou incompréhension exercent à leur tour une forme de violence sur ces femmes en les culpabilisant et les condamnant, et en direction de celles qui sont encore captives ou qui pourraient le devenir. Engagement fort du Conseil départemental que Lionel Chauvin a présenté avec Stéphanie Flori-Dutour, Vice-présidente en charge de l'insertion et du retour à l'emploi, le film « Je était une autre » est une réalisation que le Département, au cœur des solidarités, est fier de porter dans le cadre de sa politique volontariste de prévention des violences intrafamiliales.

Un projet mené par des femmes concernées par les violences pour soutenir des femmes qui vivent des violences.

En 2023 et 2024, 7 femmes, ex-victimes de violences conjugales, se sont engagées dans la réalisation d'un film documentaire. Elles voulaient que leur vécu puissent être « utile » à d'autres. Toutes ont en effet en commun l'expérience traumatique de la violence, la souffrance liée à une relation d'emprise destructrice et la douleur d'une séparation rendue presque impossible. Mais toutes ont aussi en commun l'expérience d'un processus de questionnements, de prises de décision et de réparation. Et de ça, elles voulaient en dire quelque chose, en faire une puissance créatrice, émancipatrice, pour témoigner de leurs expériences :

- ♦ en direction de celles et ceux qui ferment encore les yeux,
- ♦ en direction des proches de victimes ou de professionnels qui par méconnaissance



- sance ou incompréhension exercent à leur tour une forme de violence sur ces femmes en les culpabilisant et les condamnant,
- ♦ en direction de celles qui sont encore captives ou qui pourraient le devenir.

Elles ont été accompagnées dans leur démarche par Manon Salmon, réalisatrice documentaire, et les services du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, dont Audrey Demars, travailleuse sociale. L'accompagnement de la collectivité s'est aussi traduit par le financement du projet par la collectivité qui a permis la réalisation du film.

Avec cette avant-première à l'opéra de Clermont-Ferrand, c'est le début d'une nouvelle vie pour le film, comme l'espèrent la réalisatrice et les femmes ayant participé au projet. Ce film a désormais vocation à être diffusé auprès d'un maximum de personnes, grâce à des projections/débats organisées par des associations ou des institutions qui en feraient la demande.

Un film... et une brochure:

Une brochure sur les violences conjugales à destination des élus, des professionnels et du grand public a été élaborée par le Conseil départemental et distribuée à l'ensemble des participants à cette soirée d'avant-première du film. A travers ce document, la collectivité a l'ambition de fournir à chacun des repères clairs, des contacts utiles et les bons réflexes à adopter pour mieux comprendre, repérer, orienter et accompagner les victimes.

Une action qui s'inscrit dans une mobilisation renforcée du Conseil départemental depuis le Grenelle des violences conjugales :

En sa qualité de chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme développe une politique volontariste en matière de protection et d'accompagnement des personnes les plus vulnérables notamment dans le cadre de la prévention des violences intrafamiliales (VIF) afin de favoriser une cohésion sociale sur l'ensemble du territoire, en lien avec ses partenaires et des moyens d'actions mieux ciblés. Développer des actions de sensibilisation à la prévention des VIF, soutenir des projets innovants dans l'accompagnement des victimes, promouvoir des actions en faveur de l'égalité femme/homme constituent des objectifs et actions d'envergure que le Département s'est donnés dans le cadre du plan stratégique départemental Horizon 2030.

Le Conseil départemental a visé un meilleur maillage territorial pour un meilleur repérage des victimes et une meilleure prise en charge grâce à la création des postes de référents violences intrafamiliales. A travers la présence de près de 315 ETP de travailleurs sociaux et médico-sociaux répartis au sein des 15 maisons des solidarités sur l'ensemble du territoire, le Département participe activement et depuis de nombreuses années à la prise en charge et à l'accompagnement social des victimes de violences intrafamiliales. L'efficacité des professionnels dans le repérage et la prise en charge des victimes repose en partie sur la qualité du maillage territorial local, sur la capacité des acteurs du social, de la santé et de la justice à travailler ensemble et sur l'existence de dispositifs adaptés et agiles sur l'ensemble du territoire même les territoires les plus ruraux.

En ce sens, les équipes du Département travaillent quotidiennement en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels de la prévention et



de la lutte contre les violences intrafamiliales : les travailleurs sociaux du Département assurent par exemple des permanences d'accueil au sein de la maison Gisèle Halimi (lieu de répit pour les femmes porté par la Ville de Clermont-Ferrand). Plus récemment, les équipes du Département se sont également mobilisées pendant les travaux préparatoires menés par le Centre Hospitalier Universitaire pour l'ouverture de la Maison des Femmes/santé sur le site Estaing.

Les actions de sensibilisation sont au cœur de la mobilisation de la collectivité. Les référentes VIF mènent des actions de prévention et de sensibilisation auprès des professionnels comme auprès du grand public :

- ◆ transmission de bulletins spécifiques à l'ensemble des agents du pôle solidarités sociales,
- ◆ organisation d'un escape game sur la thématique des violences auprès de collégiens du Puy-de-Dôme,
- ◆ participation à l'élaboration d'un flashmob pour communiquer sur le 3919,
- ◆ participation à la campagne de communication sur les sacs à pharmacie faisant apparaître le violentomètre etc.
- ◆ Les référentes interviennent également régulièrement à la demande d'institutions en tant qu'expertes sur la thématique (ITSRA, Lycée Sidoine Apollinaire, CNFPT, Faculté de droit).

La participation du Conseil départemental au projet qui a débouché sur le film présenté ce 14 mai s'inscrit donc naturellement dans ces actions portées par la collectivité. Sous l'impulsion de Lionel Chauvin, son Président, le Département s'est engagé sur une politique sociale juste et responsable, au service du parcours de vie de chacun. Au cœur des solidarités, le Conseil départemental porte ainsi une politique volontariste d'accompagnement de tous les Puydômois, femmes, hommes, familles, parents, enfants reconnus comme victimes par la loi, personnes porteuses de handicap ou âgées. Ce sont autant de publics qui peuvent être concernés et soutenus au quotidien par les services du Département, les travailleurs sociaux, les agents administratifs, psychologues, médecins, infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, à Clermont-Ferrand comme dans tous les territoires: le Conseil départemental s'est organisé afin de proposer à tous les Puydômois des points d'accueil médico-sociaux de proximité, avec 15 Maisons des Solidarités et plus de 100 points d'accueil du public (permanences sociales, consultations de nourrissons, centres départementaux de santé...).

Info +

L'accompagnement des structures et acteurs locaux par le Département est aussi financier, avec un budget de plus de 180 000 euros (en hausse constante):

- ◆ avec France Victimes 63 : plus de 60 00 euros de financements pour les postes de référente départementale et d'Intervenants Sociaux en Commissariat et en Gendarmerie,
- ◆ avec le CHU pour l'organisation du colloque : 2 500 euros,
- ◆ plus de 30 000 euros pour les actions égalité femmes/hommes,
- ◆ et plus de 102 000 euros en soutien aux actions de prévention des violences intrafamiliales.